GEMENG
BECH

AVIS
en matière de règlements communaux

Par délibération du 30 septembre 2026, le conseil communal a décidé d'édicter avec effet au 01.01.2027 un règlement adapté relatif à la gestion des déchets et des dispositions techniques afférentes.

Par délibération du 14 octobre 2026, le conseil communal a décidé d'édicter avec effet au 01.11.2026 un règlement communal adapté concernant la location et l'utilisation des salles communales et la location du matériel communal, ainsi qu'un règlement-taxe y afférent.

Le texte intégral des règlements peut être consulté sur le site internet de la commune www.bech.lu sous la rubrique « Règlements communaux ».

Bech, le 28 octobre 2026

Pour l'Administration communale

Le bourgmestre
(Max Pesch)

Le secrétaire
(Alain Kring)

Bech
Altrier
Blumenthal
Geyershof
Graulinster
Hemstal
Hersberg
Kobenbour
Rippig
Zittig